



Infraction à la volé pour Stop

Par **Off13220**, le **31/01/2022** à **16:36**

Bonjour,

Mon compagnon vient de recevoir une amende pour "Inobservation, par conducteur, de l'arrêt absolu impose par le panneau Stop à une intersection de routes. Mon compagnon n'a pas été arrêté par l'agent verbalisation. Il ne se souvient même pas si ce jour là c'était lui ou moi qui conduisait le véhicule.

Peut-il contester l'amende s'il-vous-plaît ?

Par **LESEMAPHORE**, le **31/01/2022** à **17:37**

Bonjour

[quote]

Peut-il contester l'amende s'il-vous-plaît ?

[/quote]

Bien sur puisque il n'est pas le conducteur , il sauvera ses points mais paiera plus cher